Pierre Saumagne

Mémoires d'un tourneur de pages…

Pierre, vous nous aviez écrit ce beau texte en revenant de Musiques d'Ensemble.
Maintenant que vous n'êtes plus, nous vous le dédions.
Encore merci, Pierre.

Par la porte entr'ouverte, je jette un coup d'œil sur la salle : elle est pleine ! La scène, elle, me paraît bien vide : le piano ouvert, deux pupitres de part et d'autre, une chaise pour le violoniste, une autre pour le violoncelliste. Pardon, une troisième chaise siège modestement tout au bout du clavier, à bâbord comme on dit dans la marine. Tout semble en place, prêt pour ce concert présenté comme l'un des plus importants de la saison. Les solistes sont parmi les meilleurs de ce temps, ils sont jeunes et forment un groupe déjà réputé, très homogène, comme frères et soeur.

Le public attend, son impatience traverse la porte. C'est l'heure. Alors le Trio entre en scène, salue sous un tonnerre d'applaudissements, surprenant toujours après la tension créée par l'attente en coulisse, la concentration, l'angoisse même. Et moi aussi, je suis entré sur la scène. L'attention du public, détournée vers les musiciens, me permet de me glisser subrepticement jusqu'à la troisième chaise, la mienne. Vous l'avez compris : je suis le tourneur de page.

Chacun regagne sa place : j'en ai profité pour vérifier que la première partition n'a pas été déplacée depuis la répétition : non, c'est la bonne. Alors, allons-y ! Enfin… allez-y plutôt, vous les artistes, mes amis, moi je veille.

Une oreille pour vérifier que ça marche bien, les deux yeux sur la partition, un contrôle rapide de l'œil pour rassurer la pianiste : ça marche !!! Et à moi les petits trucs du métier. Juste avant le concert, j'avais été informé que les partitions de ce soir ne présentaient aucun piège : pas de reprise, pas de mesure sautée, tous les numéros sont joués : pas de traquenard imprévu, de virage dangereux, de tourne acrobatique. Mais Dieu !, que ça va vite. La pianiste joue avec brio, impétuosité. Mon truc à moi, c'est de suivre la main gauche sur la partition, et sur le clavier pour contrôle. La première tourne s'est faite sans problème, la deuxième et la troisième s'enchaînent à un train rapide : je n'ai vraiment pas le temps de réfléchir si la croche à 60 est respectée. Fin : applaudissements mérités.

Nous abordons la deuxième œuvre plus calme. Heureusement car, là – et c'était prévu – j'ai du travail. Après la cinquième tourne du piano, je me lève et, sans appréhension ni hâte maladroite, je tourne la feuille du violoniste puis, continuant mon ballet, j'opère de même pour le violoncelliste. Et je retourne à ma place, revêtu de cette teinte passe-muraille qui rend invisible l'indispensable, à temps pour la sixième tourne pour la pianiste. Ce n'est pas un marathon, mais quand même…

Le concert est fini. Les artistes saluent sur le devant de la scène. J'en profite pour m'éclipser discrètement. Mais je reviens, entraîné par la pianiste car il y a un bis : ça, ce n'était pas tellement prévu… Tant pis, j'improvise : toujours mes petits trucs. Mais tout se passe bien. J'avais oublié de vous dire que j'ai le Diplôme d'État (D.E.) de tourneur de pages !!! Et croyez-moi, ce ne fut pas facile. Avez-vous jamais vu certaines partitions ?
Continuum de Ligeti, admirable par ailleurs, se présente comme une succession de notes sans aucune barre de mesure, aucun repère, rien… il y a une page à tourner ! Il faut mesurer le temps, voir comment se déplacent les mains et regarder désespérément le pianiste pour guetter cet imperceptible signe de l'œil ou de la tête qui marque le moment précis de la tourne : du grand art !

Que penser de certaines partitions écrites sur quatre portées ? J'avais un peu l'habitude des partitions d'orgue où la troisième portée, fréquente, concerne le pédalier. Mais au piano !!! Ou d'autres, comme certains *Archipels* de Boucourechliev, partition grand format qu'il faut faire glisser au clin d'œil de l'interprète ; ou comme celle du *Concerto pour deux pianos et percussion* de Béla Bartók, musique si subtile, impalpable parfois, déchaînée souvent, pleine de rubato et d'allegro assai. Brrr, j'en frémis encore… mais je ne me suis pas trompé malgré une position particulière, très exposée sur le devant de la scène, les pianistes dos au public, et moi avec eux…

J'en ai tourné des pages… à des artistes chevronnés comme aux jeunes groupes lors d'un concours que nous connaissons bien à la FNAPEC. Et là, croyez-moi, c'est très important. Un regard sur la partition qui va être interprétée, Chostakovitch, Ravel, Schumann ou autre plus ou moins connu. C'est vraiment du déchiffrage à vue. Pas toujours le temps de vérifier s'il y a des reprises (la hantise), si le premier mouvement est vif ou lent, et hop ! en scène. Autant d'exécutant(e)s, autant d'attitudes : couché(e) sur le piano, très agité(e) ou calme et inspiré(e), inquiet(e) ou confiant(e). Là, on touche du doigt le rôle psychologique du tourneur de pages : sécuriser, participer sans perturber l'interprète, assurer : ce n'est pas toujours évident…

Mais quel plaisir, quelle jouissance de se trouver au cœur même de l'action, de participer tout en restant invisible, inspirer le calme et la confiance, ne rien manifester et faire sentir en même temps que l'on est là, tout près, solidaire. Un jour, un ami m'avait plaint de ne pas être dans la salle ! Le naïf ! Croyez-moi, la meilleure place, c'est celle du tourneur de pages. J'assiste, je vis, je communie avec les musiciens, je frémis à la petite anicroche, je me réjouis quand c'est beau, et ce fut même sublime comme lors du dernier concours. Alors là, oui vraiment, ma place est très bonne. •

Au fait, à quand le CA* de tourneur de page ?

Pierre Saumagne, Ancien Président de l'Union régionale Bretagne et ancien Secrétaire de la FNAPEC

** CA : Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur d'enseignement artistique*

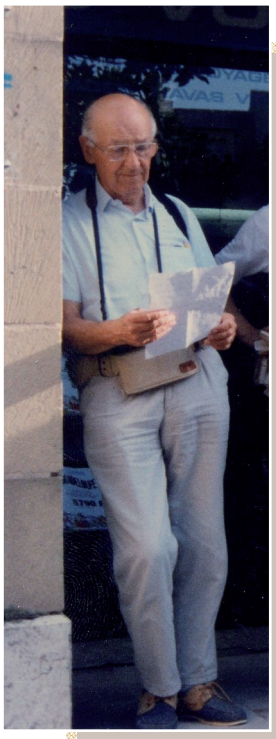

© D.R.

Pierre Saumagne, Orchestrades 1997

À l'un des premiers conseils d'administration de la FNAPEC auquel j'assistais, j'ai entendu quelques notes sur un clavier au moment de la pause. Tiens, un administrateur est donc musicien ! C'est ainsi que j'ai connu Pierre, claveciniste, pianiste et chanteur à ses heures… Pierre, que l'on aimait beaucoup pour sa discrétion, son efficacité, son humour et bien d'autres qualités. Je ne peux m'empêcher de l'associer à *Musiques d'Ensemble* où, pendant de nombreuses années, il a tenu le rôle de tourneur de pages, d'où l'écriture de ce très beau texte. Pierre traînait aussi beaucoup dans les coulisses des *Orchestrades** toujours à l'affût pour rendre service. C'est d'ailleurs aux *Orchestrades* que son fils a trouvé sa vocation au contact des luthiers. Lorsque Pierre a quitté la FNAPEC il y a un certain temps, je l'ai remplacé au poste de Secrétaire, mais nous aimions le voir chaque année dans les couloirs de Musicora où nous discutions un peu. Toujours dans les associations, la musique… Pierre nous a quittés le 23 décembre 2013 et nous voulons lui rendre hommage en publiant ce texte.

Marie-Claude Valette

****Les Orchestrades de Brive étaient une rencontre d'orchestres amateurs, créée par Simone du Breuil, alors Présidente de la FNAPEC, qui a perduré plus de 25 ans.***

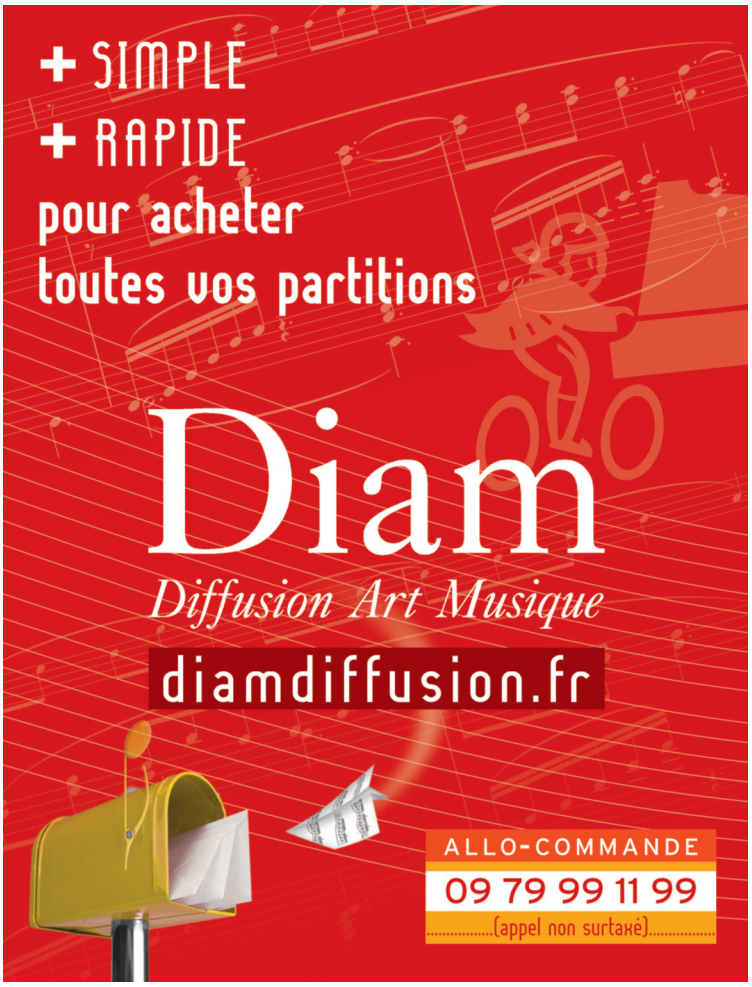

SPEDIDAM

les droits des artistes-interprètes

Services à la demande : garantir une rémunération pour les artistes-interprètes

Les artistes-interprètes donnent aux œuvres vie et émotion. Ils sont indispensables au rayonnement culturel européen et leur contribution au développement des contenus créatifs en Europe est vitale. Pourtant, aujourd'hui encore, l'immense majorité des artistes-interprètes ne perçoit aucune rémunération sur l'exploitation de leurs interprétations sur les réseaux numériques.

Il est nécessaire d'introduire une nouvelle disposition dans la législation de l'Union européenne, complétant les dispositions existantes de la directive 2001/29 (dite « Société de l'information »). Cette mesure devra garantir aux artistes-interprètes, lorsqu'ils transfèrent leur droit exclusif et indépendamment des conditions d'un tel transfert, le droit inaliénable de recevoir une rémunération équitable pour la mise à disposition à la demande de leurs interprétations. Cette rémunération équitable devra être perçue auprès des utilisateurs et administrée par les organisations de gestion collective des droits des artistes-interprètes.

La SPEDIDAM répartit des droits à plus de 100 000 artistes dont 34 500 sont ses associés. Dans le cadre de son action culturelle, elle a participé, en 2014, au financement de 40 000 manifestations (théâtre, concerts, festivals, danse).

L'alliée d'une vie d'artiste

la culture avec la copie privée

Société de Perception et de Distribution des Droits des artistes-interprètes
SPEDIDAM 16 rue Amélie 75007 PARIS tél : +33 (0)1 44 18 58 58 - www.spedidam.fr